

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL** de la trois cent quarante-troisième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le mercredi 8 décembre 2010 à 7 h 30 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**CONFIRMÉ LE 13 DÉCEMBRE 2010**

**Procès-verbal de la trois cent quarante-troisième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le mercredi 8 décembre 2010 à 7 h 30 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.**

---

<b><u>MEMBRES :</u></b>	<b><u>PRÉSENT</u></b>	<b><u>ABSENT</u></b>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Membre socio-économique	X	
CHÉNIER, Claude Représentant des collègues		X
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X (quitte à 8 h 15)	
LAVERGNE, Michel Membre socio-économique	X	
RAINVILLE, Maxime Étudiant – Maîtrise en gestion de projet	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<b><u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u></b>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<b><u>SECRÉTAIRE :</u></b>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	
<b><u>INVITÉS :</u></b>		
LEGAULT, Lise Directrice du Service des finances	X	
ROY, Dominique Coordonnateur à la gestion financière	X	

Le recteur et président du comité exécutif, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 7 h 35. Il remercie les membres de leur collaboration habituelle, particulièrement dans le cas de la présente séance qui débute à une heure inhabituellement hâtive.

## 1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Maxime Rainville, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Adoption du budget révisé au 30 novembre 2010 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2010-2011
- 3.- Prochaine réunion
- 4.- Clôture de la séance

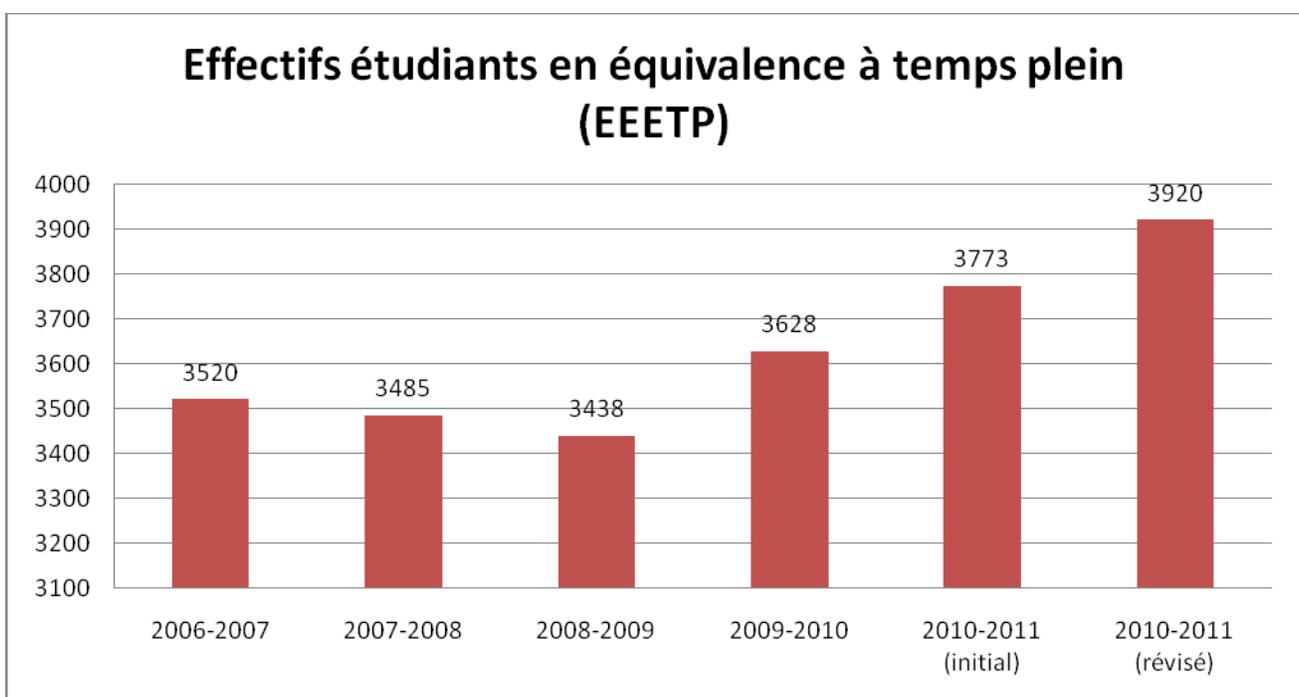
## 2.- Adoption du budget révisé au 30 novembre 2010 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2010-2011

Selon le Règlement général 7 de l'Université du Québec, une révision en mi-année est prévue dans la démarche budgétaire. En effet, à chaque année au 30 novembre, l'Université met à jour ses données sur les produits et les charges prévus pour l'exercice en cours. À cette date, les clientèles de l'été, ainsi que celles de l'automne sont connues. À partir de ces données, l'Université a également ajusté la prévision de la clientèle pour le trimestre d'hiver 2011.

### PRÉVISIONS DES PRODUITS

Les produits totalisent 62 029 800 \$ au budget révisé comparativement à 60 762 600 \$ au budget initial, soit une augmentation nette de 1 267 200 \$.

Le financement de la clientèle étudiante a été ajusté. Au budget initial, la clientèle prévue était de 3 773 effectifs étudiants en équivalence à temps plein (EEETP). Selon les données du trimestre d'été et d'automne et la prévision pour le trimestre d'hiver, la clientèle prévue sera de 3 920 EEETP, soit une augmentation de 3,90 % par rapport au budget initial et une hausse de 8,05 % comparativement à l'année 2009-2010. Par conséquent, la subvention augmente de 797 000 \$. L'Université a également ajusté les droits de scolarité en fonction de l'augmentation de la clientèle pour un montant de 296 000 \$ ainsi que les frais afférents pour un montant de 40 000 \$.



De plus, une variation de la subvention générale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) procure des revenus supplémentaires de 122 000 \$. Ce montant est net d'une coupure de 29 600 \$ appliquée à la subvention de fonctionnement, dans le cadre de l'application de la Loi 100. La révision des autres produits génère une hausse nette des revenus de 12 200 \$.

## **PRÉVISIONS DE CHARGES**

Les charges totalisent 62 139 100 \$ comparativement aux 61 775 000 \$ établis au budget initial adopté en mai dernier, soit une augmentation de 364 100 \$.

Les prévisions du coût de la masse salariale ont été revues pour tenir compte du personnel en place en novembre. L'économie salariale prévue originalement de 1 000 000 \$ a été conservée. Également, une augmentation du coût de la masse salariale de 320 000 \$ a été prévue pour l'embauche supplémentaire de chargés de cours reliée à l'augmentation de la clientèle et pour tenir compte des négociations en cours. Bien que le budget révisé présente une hausse des postes autorisés, les prévisions n'ont pas eu à être haussées, puisque les sommes avaient été prévues à titre de salaires surnuméraires lors du budget initial.

L'UQO a reçu une subvention spécifique au démarrage de la Clinique de services psychologiques. Une partie des salaires des deux employés affectés à cette clinique sera donc absorbée par cette subvention, présentée au fonds avec restrictions, et donc en dehors du budget de fonctionnement. Cette situation entraîne une économie non récurrente de 66 700 \$ sur la masse salariale au fonds de fonctionnement.

L'UQO n'ayant pas encore procédé au financement à long terme des projets du Campus de Saint-Jérôme et du terrain de soccer, la dépense prévue pour le service de la dette, au budget initial, a été réduite de 191 000 \$. Également, la prévision pour les frais de financement a été réduite de 119 000 \$, la portant à 410 000 \$, afin de tenir compte de l'économie non récurrente procurée par les faibles taux d'intérêt.

Afin de respecter les dispositions mises de l'avant par l'adoption de la Loi 100, le budget des frais de déplacement des services concernés a été réduit de 19 500 \$.

Finalement, un montant de 440 300 \$ est proposé pour répondre aux différentes demandes budgétaires soit :

- un montant de 44 000 \$ pour couvrir la participation de l'UQO à la Table Éducation Outaouais pour des projets concernant le décrochage et le statut particulier;
- un montant de 59 500 \$ pour la bibliothèque, incluant l'achat de livres et de ressources électroniques;
- un montant de 15 000 \$ pour appuyer les activités du Centre d'aide en français et en mathématiques (CAFEM) afin de permettre de répondre à la demande et d'assurer les activités dans le cadre de la semaine du français;
- un montant de 27 200 \$ pour la collation des grades et l'organisation de la Fête du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'UQO;
- un montant de 88 000 \$ pour l'acquisition de mobilier et de matériel informatique (meubles pour la bibliothèque, rehaussement du parc informatique, matériel de bureau pour de nouveaux employés, matériel de bureau pour le bureau du registraire et équipement pour la gestion du stationnement);
- un montant de 20 000 \$ pour démarrer la planification de l'agrandissement du campus de Saint-Jérôme;
- un ajustement au coût réel de 34 100 \$ de la provision pour mauvaises créances;
- un montant de 49 000 \$ au décanat de la gestion académique pour

l'organisation d'un atelier de préparation à la retraite et pour des activités de soutien pédagogique;

- un montant de 53 500 \$ pour couvrir les coûts reliés à la hausse de la clientèle et aux départs de certains employés;
- une contribution supplémentaire de 8 500 \$ a été ajoutée pour le Centre des services communs;
- un montant de 41 500 \$ pour divers éléments.

Le tableau suivant présente le sommaire du budget initial et du budget révisé.

	<b>Budget initial 2010-2011 (000)</b>	<b>Budget révisé 2010-2011 (000)</b>	<b>Écart (000)</b>
<b>Produits</b>	<b>60 762,6 \$</b>	<b>60 762,6 \$</b>	
<b>Variations</b>			
- Financement (EEETP)		<b>797,0</b>	
- Droits de scolarité		<b>296,0</b>	
- Subvention MELS (autres éléments)		<b>122,0</b>	
- Frais afférents		<b>40,0</b>	
- Autres éléments affectant les produits		<b>12,2</b>	
<b>TOTAL des produits</b>	<b>60 762,6 \$</b>	<b>62 029,8 \$</b>	<b>1 267,2 \$</b>
<b>Charges</b>	<b>61 775,0 \$</b>	<b>61 775,0 \$</b>	
<b>Variations</b>			
- Salaires – chargés de cours		<b>320,0</b>	
- Réduction du service de la dette – Terrain de soccer		<b>(75,0)</b>	
- Réduction du service de la dette – Saint-Jérôme		<b>(116,0)</b>	
- Réduction des frais de financement		<b>(119,0)</b>	
- Salaires payés par le fonds 3 – Clinique de services psychologiques		<b>(66,7)</b>	
- Coupures frais de voyage – Loi 100		<b>(19,5)</b>	
- Demandes budgétaires diverses		<b>440,3</b>	
<b>TOTAL des charges</b>	<b>61 775,0 \$</b>	<b>62 139,1 \$</b>	<b>364,1 \$</b>
<b>Excédent des charges par rapport aux produits</b>	<b><u>1 012,4 \$</u></b>	<b><u>109,3 \$</u></b>	<b><u>( 903,1 \$)</u></b>

#### **EXCÉDENT DES CHARGES PAR RAPPORT AUX PRODUITS**

En fonction de ces données, l'insuffisance des produits par rapport aux charges serait de 109 300 \$, soit une différence de 903 100 \$ comparativement au budget initial. Bien que le budget révisé soit déficitaire, l'Université est confiante que les activités de l'année 2010-2011 lui permettront d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Rappelons que comme mentionné au budget initial, la réforme comptable imposée aux organismes faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Québec, dont le réseau de l'UQ, a amené un changement de la date de fin d'exercice financier. Ainsi, l'exercice financier qui se terminait traditionnellement le 31 mai se clôturera dorénavant le 30 avril de chaque année. De ce fait, l'année financière 2010-2011 aura exceptionnellement une durée de 11 mois.

Cette situation provoque un sous-financement de nos activités. En effet, les charges d'une université ne sont pas encourues uniformément durant l'année. Par ailleurs, au niveau des revenus, le MELS verse à l'UQO seulement 91 % de la subvention prévue au lieu de 91,67 %. Les universités sont en demande auprès du MELS pour obtenir un financement additionnel afin de compenser le sous-financement lié au changement de la date de la fin de l'année financière. Par contre, l'Université n'est pas en mesure de connaître la hauteur du financement qui sera octroyé par le ministère. Ainsi, bien que le sous-financement créé par l'année financière de 11 mois soit supérieur au déficit proposé de 109 300 \$, considérant la contrainte d'atteindre l'équilibre budgétaire pour obtenir la subvention conditionnelle, l'Université préfère opter pour la prudence, compte tenu de l'absence d'une réponse du ministère.

Après délibérations, sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Michel Lavergne, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 343S-CX-1477 concernant l'avis au recteur concernant le projet de budget révisé au 30 novembre 2010 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2010-2011; laquelle est jointe en appendice.

Un membre exprime une préoccupation quant aux difficultés qu'il appréhende en regard de la présentation, au conseil, de certains éléments très techniques concernant le budget et suggère qu'une attention spéciale y soit accordée.

### 3.- **Prochaine réunion**

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 13 décembre 2010 à 18 h 00.

### 4.- **Clôture de la séance**

Sur proposition de monsieur Maxime Rainville, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 8 h 45.

*Original signé par :*

---

Le président, Jean Vaillancourt

Le secrétaire, Luc Maurice